

RECRUTEMENT DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

ACADEMIE DE FRANCE À MADRID
CASA DE VELÁZQUEZ **2023-2024**

CANDIDATURES JUSQU'AU
12 DÉCEMBRE 2022



Les artistes de la Casa de Velázquez sont sélectionnés pour une résidence de 11 mois, à partir de septembre. Ils bénéficient de logements incluant un espace de travail, ainsi que d'ateliers à usage collectif. Ils reçoivent, pendant 12 mois, une bourse de résidence et peuvent, durant leur séjour à la Casa de Velázquez, postuler au fonds d'aide à la production de l'institution.

Au cours de l'année, ils font l'objet d'un accompagnement de projet et sont invités à prendre part à la programmation artistique de l'institution (expositions, concerts, festivals...).

Les candidats devront fournir un CV complet assorti d'un dossier artistique (reproduction de quelques travaux récents), ainsi qu'une présentation détaillée du projet qu'ils souhaitent développer en péninsule Ibérique. **Les projets pourront, durant l'année de résidence, se développer aussi bien à travers une pratique donnée que sous un angle pluridisciplinaire.**

Toutefois, pour faciliter le traitement des dossiers, les artistes devront impérativement déclarer une dominante artistique au moment de leur candidature : **dessin, gravure, sculpture, peinture, architecture, composition musicale, photographie, cinéma et vidéo ou encore, comme nouveauté pour cette campagne 2023-2024, chorégraphie.**

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Public : Artistes diplômés et/ou pouvant présenter une production artistique significative

Sélection : Dossier de sélection et audition

Dépôt du dossier : En ligne

Durée de la résidence : 11 mois / Du 1^{er} septembre au 31 juillet

Conditions de nationalité : Aucune

Condition d'âge : Plus de 18 ans

Nombre de séjours votés en conseil d'administration : 13

Date limite de dépôt : lundi 12 décembre 2022 à 13h (heure de Madrid)

Les dossiers devront être envoyés, à travers la plateforme en ligne, avant le **lundi 12 décembre 2022 à 13h00 (heure de Madrid)**. Les candidats présélectionnés défendront leur candidature lors d'une audition à Paris, devant la sous-commission dont ils relèvent, dans la semaine du 9 mai 2023.



Les dates et lieux des auditions sont indicatifs et susceptibles d'être modifiés.

Les entretiens, d'une durée de 15 minutes environ pour chaque candidat, auront lieu en langue française.

La liste des 13 artistes retenus pour l'année 2023-2024 sera établie après délibérations et décision du Conseil artistique qui se réunira le jeudi 11 mai 2023 et dont la composition est détaillée dans l'Article 2 du Règlement intérieur de la Casa de Velázquez.



Veillez à bien consulter la notice d'information avant tout acte de candidature.



Portail de candidatures : casadevelazquez.org/fr/la-casa/candidatures/artistes/

Voir la plaquette de présentation l'Académie de France à Madrid 2022-2023